

<p style="text-align: center;">Commune d'AUBIGNAS Compte rendu du conseil municipal du 25 mai 2018</p>
--

Présents :

Christian BOSQUET, Emilie BORDE, Anne CHAUMAZ, Serge CAMPANA, Nathalie RODRIGUES de JESUS, Serge VILLARD.

Absents excusés :

Jean-François GUILBERT qui donne pouvoir à Christian BOSQUET

Frédéric CHALANCON qui donne pouvoir à Emilie BORDE

Dominique LAVANDIER qui donne pouvoir à Serge VILLARD

Sébastien BRUN

Jérôme DIMEGLIO

Ordre du jour :

- ✓ Décisions modificatives sur les différents budgets de la commune,
- ✓ Etude de devis,
- ✓ Travaux en cours,
- ✓ Demande subvention,
- ✓ Délibération de renouvellement d'un poste en CUI,
- ✓ Compte rendu visite énergie renouvelable,
- ✓ Divers

Monsieur le maire introduit la séance par le compte rendu du dernier conseil et revient sur deux points abordés lors du précédent conseil :

Visite de la centrale nucléaire de Cruas : la centrale de Cruas propose de reporter la visite à l'automne prochain.

Préparation de la rentrée scolaire : l'effectif de l'école continuant à augmenter, le conseil prend la décision d'achat d'urgence de deux lits superposés supplémentaires.

Le compte rendu du conseil est adopté à l'unanimité.

Il donne la parole à Serge VILLARD pour le compte rendu de la visite énergie renouvelable.

1) **Compte rendu de la visite énergie renouvelable à Saint-Georges –les-bains**

Visite organisée par la communauté de communes ARC, la CNR et Pôlenergie

Parc photovoltaïque : Parc d'une surface de 4.5 ha équipé de 9500 panneaux pour une puissance installée de 2.4 MW qui correspond à la consommation électrique de 1400 personnes et un rejet de CO2 évité de 1150 tonnes par an.

Ce type d'installation n'est pas possible sur notre commune et est interdit sur des zones agricoles.

Parc éolien de Planeze à St-Georges-les-bains :

Parc installé depuis octobre 2017

Capacité totale installée 11.5 MW pour 5 éoliennes qui correspond à la consommation annuelle de 8500 personnes et un rejet de CO2 évité de 13735 tonnes/an

Son avantage est de ne générer aucune nuisance visuelle et sonore pour la population du village. Autre originalité, CNR a choisi d'associer les riverains à la réussite du projet à travers une campagne de financement participatif qui a très bien fonctionné.

En guise de conclusion le conseil décide de continuer à suivre la démarche globale de la communauté de communes du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) sur cette question d'installation d'énergie renouvelable.

2°/ Décisions modificatives sur les différents budgets de la commune,

Budget Eau :

Dépenses de fonctionnement :	Chapitre 042 :	Article 678	-12453 €
		Article 6871	+12453 €
Dépenses d'investissement :	Chapitre 041	Article 10251	-7297.84 €
		Article 2156	+7297.84 €
	Chapitre 21	Article 2158	-198 € €
	Chapitre 16	Article 1641	+198€ €

Budget Assainissement :

Recettes d'investissement :	Chapitre 040	Article 1021	-10035 €
		Article 2813	+5917 €
		Article 28156	+4102 €
		Article 28158	+16 €
Dépense de fonctionnement		Article 022	-250 €
		Article 654	250 €
	Chapitre 011	Article 706129	-800 €
	Chapitre 014		+800 €

Délibération adoptée à l'unanimité

3) Etude de devis

Devis	Montant	Avis
Réfection du mur de l'entrée du village et joints du parking	3740 €	Favorable
Ouverture de porte entre la mairie et l'école	2020 €	Favorable
Réfection du mur d'enceinte de l'école	18000€	Défavorable
Canalisation de l'eau pluviale du quartier Chante Mure	5485 €	Favorable

4) Demande subvention

Demande de l'association BMX Riders 07 pour un montant de 30€/adhérent
Demande refusée

5) Gestion du personnel

Délibération renouvellement du poste de CUI

Proposition de renouvellement du poste de CUI pour une durée de 1 an avec un taux de financement de 40%

Délibération adoptée à l'unanimité

Titularisation: Serge VILLARD informe le conseil de l'état d'avancement du dossier de titularisation de notre agent technique territorial : le dossier administratif est complet, reste

la proposition de classement à signer et l'arrêté de nomination stagiaire du centre de gestion à obtenir.

Embauche d'un personnel en intérim pour surcharge de travail

De nombreux travaux devant être réalisés ce printemps, notre agent technique territorial est en surcharge de travail.

Pour résoudre ce problème le maire propose au conseil l'embauche par intérim de Monsieur GODFROY John pour une durée de 6 semaines du 4 juin au 12 juillet 2018, 8 h/jour soit 32 heures semaine

Délibération adoptée à l'unanimité

6) Divers

- Le changement des fenêtres de la cantine et de l'école pour une meilleure isolation thermique a été réalisé.
- La construction de l'aire de loisirs a démarré.
- Le raccordement du village à la station d'épuration est effective.
- Nathalie RODRIGUES de JESUS est désignée représentante d'Aubignas à la commission restauration scolaire de la communauté de communes ARC

Prochain conseil : Le conseil est prévu le vendredi 29 juin 2018 à 20H30.